

# Nouvelles des aires protégées d'Afrique



#146, novembre 2020 — [www.papaco.org/fr](http://www.papaco.org/fr)



*Edito*

**GEOFFROY MAUVAIS**  
COORDONNATEUR DE L'UICN-PAPACO

## 30 %

L'année 2020 s'achève bientôt et devait être « une année décisive » en matière d'engagements environnementaux. Une de plus pourrait-on dire. Truffée de réunions internationales, elle offrait l'opportunité de clore la décennie 2011 – 2020 (assez peu brillamment, soyons honnêtes) et de proposer des mesures pour la suivante 2021 – 2030. Des mesures ambitieuses, censées nous sortir de la spirale infernale dans laquelle l'humanité se complait en suivant une logique mortifère dont seule notre espèce a le secret.

Mais le Coronavirus, en interdisant aux gens importants de se réunir, en a décidé autrement et les décisions urgentes ont finalement trouvé du répit, quitte à ne jamais être prises peut-être ?

Dans le brouhaha qui précédait ces conférences et sommets, une proposition intéressante a marqué les esprits, que les plus cyniques pourrait penser avoir été préparée par l'équipe marketing d'une fabrique de dentifrice : 30% de la terre protégée en 2030. 30 – 30, un message efficace, facile à comprendre, simple à retenir, que demander de plus ?

Mais est-ce simple à réaliser ?

Les fameux objectifs d'Aichi nous invitaient, en 2010, à atteindre 17% de protection pour les terres d'ici 2020. Les progrès faits depuis ont permis de gagner moins de 2%, portant la surface estimée protégée à environ 15,5%. Il y a eu beaucoup d'efforts par endroits, mais des poussées antagonistes sont à l'oeuvre dont les PADDD (déclassement, diminution de taille ou de niveau de protection des aires protégées) par exemple. Et surtout, il est très difficile de comptabiliser ce qui est vraiment conservé, au-delà d'un trait de carte, car ces territoires sont censés présenter des caractéristiques essentielles en termes d'efficacité, d'équité, de connectivité et de représentativité. Rarement

réunies ou simplement évaluées. Gageons donc que les mêmes problèmes se poseront dans les années à venir même si l'apport des territoires bénéficiant « d'autres mesures effectives de conservation » (les OECM) sera déterminant pour faire mathématiquement et logiquement augmenter la surface de terres protégées d'une façon ou d'une autre.

30% protégés, cela laisse 70% qui ne le sont pas. On sait depuis longtemps qu'il suffit d'une usine pour menacer toute la planète donc n'est-il pas plus important de se concentrer sur ce qu'on fait plutôt que sur où on le fait ? Mais comment le traduire d'une façon tout aussi efficace que notre slogan de supermarché ?

Peut-être en ne changeant rien en fait. 30% en 2030, mais au lieu d'espace, parler de temps. Choisir de consacrer 30% de toute notre activité, au moins, à la conservation de notre planète. 30% du temps à l'école, 30% de notre temps de formation, 30% de nos activités professionnelles, 30% de nos loisirs etc. Pour certains, ce sera facile, ils font déjà mieux que cela. Pour d'autres, il faudra progresser, s'engager, se transformer, se motiver. Pour d'autres encore, ce sera impossible du fait de leur activité malheureusement destructrice si elle n'est pas remplaçable à court terme, mais ils seront compensés par ceux qui font plus. Si toute l'humanité passait en moyenne un tiers de son temps à réfléchir à la planète, son climat, sa biodiversité, sa beauté, ses richesses et à agir pour leur conservation, est-ce qu'on changerait vraiment la donne. Sans doute. Et cela ne demanderait pas un investissement important, juste une évolution globale de notre philosophie de vie, des priorités, des ambitions. Aucun droit bafoué, aucune terre enlevée, aucun déplacement de populations. Une démarche accessible à tous, partout, chacun à son échelle, sans exclu, sans premiers de classe, tout le monde pourrait y concourir, seul ou en groupe, en suivant les autres ou en inventant de nouvelles voies. Peut-être pas suffisant, mais certainement indispensable. ●

# Les formations du PAPACO

## FORMATIONS EN LIGNE (MOOC)

- Plus qu'un mois -

Il vous reste un mois pour vous inscrire, les inscriptions fermant le 1er décembre. Pensez également au certificat dont l'examen est prévu pour début 2021 ; il faut avoir validé tous les MOOC pour être éligible.

Rappel : si vous obtenez une moyenne supérieure à 75% aux MOOC, vous avez droit à une attestation de réussite. Pour cela, envoyez un mail à [mooocs@papaco.org](mailto:mooocs@papaco.org) (de préférence avec l'adresse que vous avez utilisé pour vous inscrire aux MOOC).

**INSCRIPTIONS :** [moooc-conservation.org](http://moooc-conservation.org)



## FORMATION EN PRÉSENTIEL

- Candidatez ! -

Comme annoncé le mois dernier, la 17ème édition du D.U. aura lieu du 15 février au 3 avril 2021 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Le but de cette formation est de doter les gestionnaires des aires protégées d'Afrique de l'Ouest (et leurs partenaires) d'outils, et de compétences techniques et scientifiques spécifiques pour améliorer leurs modes de gestion des parcs et inscrire leur action dans la durée.

**PLUS D'INFORMATION :** [cliquez ici](#)

**APPEL À CANDIDATURES OFFICIEL :** [cliquez ici](#)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :** 25 novembre 2020.

#UNIVERSITÉSENGHOR  
université internationale de langue française  
au service du développement africain



**PARTENARIAT  
FRANCE-IUCN  
NATURE ET  
DÉVELOPPEMENT**



### LE PAPACO EN LIGNE

[facebook/IUCNpapaco](https://www.facebook.com/IUCNpapaco)

Groupe FB privé des MOOC (Français)

[@mooocconservation](https://www.instagram.com/mooocconservation) (Instagram)

[@Papaco\\_IUCN](https://twitter.com/Papaco_IUCN) (Twitter)

[Papaco.org](http://Papaco.org)

Newsletter GPAP (Programme UICN des AP)



# Ambassadeurs des MOOC

## NOS AMBASSADEURS RACONTENT : RENCONTRES AU BÉNIN

Kévin, au Bénin, a organisé plusieurs rencontres au mois d'octobre :

- à l'Université d'Abomey Calavi, il y avait 11 étudiants ;
- au Lycée agricole Médji de Sekou il y avait 41 lycéens ;
- à l'Université de Dassa-Zoumé il y avait 27 étudiants ;
- à l'Université de Parakou il y avait 33 étudiants.

Les étudiants ont beaucoup apprécié ces rencontres et souhaiteraient qu'il y en ait d'autres encore. Les enseignants de l'université de Dassa-Zoumé ont beaucoup insisté pour qu'il y ait d'autre séances. A l'Université de Parakou, le Responsable du laboratoire d'Ecologie et de Botanique (LEB) Armand NATTA était présent (Professeur Titulaire des Université du CAMES et Enseignant Chercheur à l'Université de Parakou) et un autre enseignant de la Faculté des sciences Agronomique de l'Université de Parakou étaient présents à la séance. Le responsable du laboratoire était très heureux de nous accueillir dans son laboratoire et souhaiterait que ça continue. Il a notifié que la séance fera partie des séminaire de thèse de leur laboratoire et les doctorants qui vont valider les MOOC du PAPACO pourraient gagner des crédit pour leur travaux de thèse - puisqu'il y avait des doctorants présents à la séance. - Kévin

### LYCÉE AGRICOLE MEDJI DE SEKOU



### UNIVERSITÉ DASSA-ZOUMÉ



### UNIVERSITÉ DE PARAKOU



## RENCONTRE À PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Ce Samedi 10 Octobre 2020 au Restaurant La Bonne Dégustation, des jeunes et cadres se sont réunis sur l'invitation de l'Ambassadeur de Papaco-UICN pour Haïti / Secrétaire Général de la PROMODEV, Monsieur Talot BERTRAND en vue de travailler sur le déroulement des cours en ligne offerts par Papaco-UICN. En effet, plusieurs participants se sont inscrits comme nouveaux étudiants notamment pour le Cours Gestion des Aires Protégées. Les participants se montrés satisfaits et ont recommandé à l'Ambassadeur d'organiser régulièrement cette séance de travail. Sur ce, il y aura une rencontre chaque deuxième samedi du mois. La prochaine séance de travail se déroulera le Samedi 14 Novembre 2020.

Des remerciements vont l'endroit de tous ceux et de toutes celles qui ont fait le déplacement. Nous disons un grand merci à des anciens étudiants comme Jean Luc ST-PIERRE, Hallen-by G. LAMARQUE, Mirvole-Marleine MAHOTIERE qui nous ont aidé à animer cette rencontre. - Talot

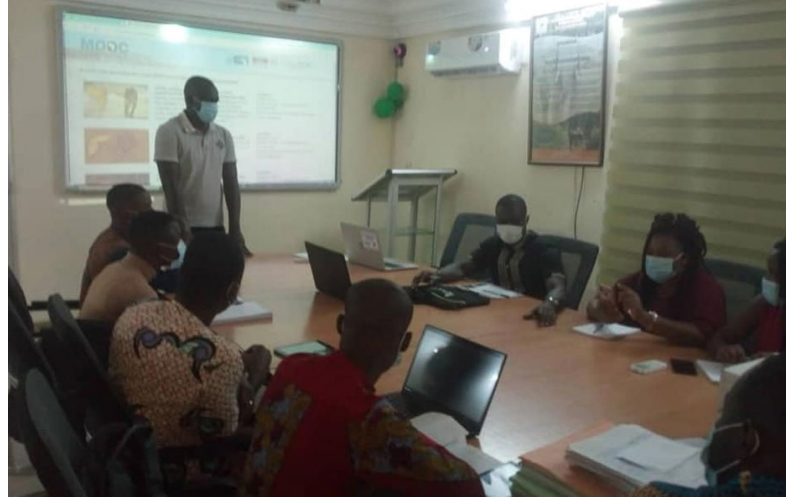
## RENCONTRE À LIBREVILLE, GABON

Ce 10 octobre 2020, j'ai animé à Libreville, un atelier sur les MOOC. Destiné aux membres de l'ONG Les Amis de la Lowé, celui-ci a vu la participation d'une dizaine de personnes. Il faut dire que la famille Papaco s'agrandit au Gabon. - Brice



## RENCONTRE EN CÔTE D'IVOIRE À L'OIPR

La Côte d'Ivoire n'a pas voulu être en marge des séances de sensibilisations sur les mooc sur la conservation de la nature. À cet effet, nous avons eu notre première séance à Abidjan. Elle a eu lieu le 10 octobre 2020 dans les locaux de l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et réserves). - Bernadette et Mamadou



Liste des ambassadeurs (cliquez sur leur nom pour leur envoyer un mail) :

- ➔ [Bénin, Kévin](#)
- ➔ [Bouaké \(Côte d'Ivoire\), Bernadette](#)
- ➔ [Burkina Faso, Valéry](#)
- ➔ [Burundi, Léonidas](#)
- ➔ [Comores, Humblot](#)
- ➔ [Côte d'Ivoire, Mamadou](#)
- ➔ [Douala \(Cameroun\), Mathias](#)
- ➔ [Gabon, Brice](#)
- ➔ [Guinée \(Conakry\), Moussa](#)
- ➔ [Haïti, Talot](#)
- ➔ [Kara \(Togo\), Jean](#)
- ➔ [Kenya, James](#)
- ➔ [Kindu \(RDC\), Ohm](#)
- ➔ [Kinshasa \(RDC\), Emmanuel](#)
- ➔ [Kisangani \(RDC\), Richard](#)
- ➔ [Mali, Seydou](#)
- ➔ [Lomé \(Togo\), Samue!](#)
- ➔ [Lubumbashi \(RDC\), Albert](#)
- ➔ [Madagascar \(Tana\), Raymond](#)
- ➔ [Maroc, Rachid](#)
- ➔ [Mauritanie, Fall](#)
- ➔ [Niger, Oumarou](#)
- ➔ [Nigeria, Michael](#)
- ➔ [Pointe Noire \(Congo\), Charmand](#)
- ➔ [Rwanda, Leonard](#)
- ➔ [Sénégal, Thiam](#)
- ➔ [Tchad, Seid](#)
- ➔ [Tunisie, Moadh](#)
- ➔ [Yaoundé \(Cameroun\), Pascale](#)
- ➔ [Zambia, Chewe](#)

# La criminalité environnementale

## LA COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE : UNE URGENCE POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Amahowe O.1,2; Tiemtore S. 1,2, Dayamba A. F. 1; Sanon A. 1 Top B. 1; Badolo, A.1; Ki, L.1

1. Projet Gouvernance Régional des Aires protégées/UICN-PACO Bureau Régional Ouagadougou, BP 1618 Ouagadougou 01

2. Direction de l'Environnement et des Ressources en Eau. Commission de l'UEMOA 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou Burkina Faso

Auteur correspondant : [ogoudje.amahowe@gmail.com](mailto:ogoudje.amahowe@gmail.com)

### Contexte

Depuis l'avènement de la révolution industrielle, la criminalité environnementale est devenue une préoccupation dans plusieurs pays du monde (Manirabona, 2014; Nellemann et al., 2014). Particulièrement le braconnage et le trafic des espèces sauvages ont connu une dynamique croissante (World Wildlife Crime Report, 2016 and 2020) et engendre des pertes de plusieurs milliards pour les pays en développement (Nellemann et al., 2014). Plusieurs réseaux criminels se sont installés et opèrent souvent à l'échelle transrégional pour satisfaire la demande croissante des espèces sauvages dans les pays asiatiques (Burgess et al., 2020). Le phénomène est de plus en plus pris en compte dans les agenda politiques de plusieurs Etats (World Wildlife Crime Report, 2020). La criminalité environnementale mobilise fortement la communauté internationale, au point où la Cours pénale Internationale a intégré les préoccupations liées aux crimes environnementaux dans son document de politique générale (CPI, 2016). De même le Programme des Nations Unies pour l'environnement a reconnu la dimension multiple des crimes environnementaux et leur sérieux impacts sur l'environnement et les objectifs de développement durable (Nellemann et al., 2014). Pendant longtemps la situation en Afrique de l'Ouest a semblé être épargnée, mais ces dernières années, elle est perçue de plus en plus comme une zone de transit pour le trafic illégal des espèces sauvages (Krotov-Sand et Sopha, 2016). De plus, les aires

protégées et les zones hors aires protégées subissent plusieurs pressions dues au braconnage des espèces animales telles l'éléphant, les grands carnivores, le pangolin, les reptiles, les oiseaux, et l'exploitation forestière illégale avec un rythme sans précédent pour alimenter le marché international d'espèces sauvages. Ceci a un effet néfaste sur les efforts de conservation de la biodiversité dans la région, et des répercussions sévères sur l'économie des Etats, affectant ainsi et la capacité de résilience des communautés humaines qui tirent l'essentiel de leur subsistance des ressources naturelles (ONU, 2019). Elle a aussi tendance à compromettre les objectifs de développement et la bonne gouvernance (Nellemann et al., 2014). Par ailleurs, il est observé que les aires protégées transfrontalières de la région sont devenues des bases arrières d'insécurité, fragilisant les dispositifs de surveillance et aggravant ainsi les crimes contre les espèces sauvages. Tout ceci a un impact négatif sur la gouvernance, le développement, la paix et la sécurité régionale, tout en compromettant les succès antérieurs en matière de gestion transfrontalière des aires protégées (Amahowe et al., 2013). Dans le but d'améliorer la capacité de réponse des Etats aux crimes liés aux espèces sauvages, l'UEMOA et la CEDEAO ont bénéficié de l'appui de l'Union Européenne à travers le Programme Indicatif Régional (PIR) en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11e Fonds européen de développement) pour la mise en œuvre du PAPBio « Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance régionale

et au changement climatique en Afrique de l'Ouest » au terme d'une concertation menée dans 14 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). Ainsi la coopération régionale en matière de lutte contre la criminalité environnementale constitue une priorité dans la région et occupe une place de choix dans la composante 2 du PAPBio – Gouvernance régionale des Aires Protégées et sécurité, actuellement mise en œuvre par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). C'est dans cette dynamique que le 28 juillet 2020, un atelier de haut niveau a réuni environ 70 participants venant des administrations gouvernementales d'application des lois (Douane, Police, Faune, Forêt, Aires protégées), les points focaux CITES ; puis les organisations de la société civile, de treize (13) pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Niger, Nigeria, Mali, Sénégal, Togo, Gambie, Mauritanie), les organisations intergouvernementales (INTERPOL et l'ONUDC), puis les organisations d'intégration régionale (UEMOA et la CEDEAO). Cet article présentera les recommandations de cette rencontre régionale.

## 1. Recommandations

A l'issue de l'atelier les participants ont formulé les recommandations suivantes :

### A l'endroit de l'UICN :

- Mettre en place un réseau régional de coordination, collecte et traitement et diffusion de données et d'information sur la lutte contre la criminalité environnement (LCE) en Afrique de l'Ouest ;
- Accompagner les Etats dans le processus de mise en place de réseaux nationaux pour la lutte contre la criminalité environnementale ;
- Renforcer les capacités des unités spécialisées de LCE au niveau des Etats, notamment les agents chargés d'application des lois (agents des parcs nationaux/aires protégées, forestiers, Douanes, les magistrats, la Police, Unité de lutte contre la criminalité transnationale, Cellule Aéroportuaire-Anti-Trafic, Bureau Centraux Nationaux de INTERPOL, etc) sur les thématiques telles que l'évaluation des dommages causés par les crimes environnementaux ; le remplissage des fiches de collecte de données sur les crimes environnementaux

pour alimentation du système d'information, etc... ;

- Assurer la sécurité et la confidentialité des données et informations sur la LCE ;
- Inviter les Ministères en charge des aires protégées et les Directions centrales des unités spécialisées de LCE à adhérer au processus et faciliter la signature du protocole de collaboration y afférent.

### A l'endroit de l'UEMOA et de l'UICN :

- Faciliter l'adhésion les Etats de l'Afrique Ouest à l'Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition visant le commerce illicite de la faune et la flore sauvages ;
- Contribuer à la co-construction d'une dynamique de coopération régionale en matière de LCE ;
- A l'endroit des Etats et Unités de lutte contre la criminalité environnementale
- Mettre en place un réseau national fonctionnel de coordination, communication sur la LCE ;
- Faciliter la collecte et la remontée des données de LCE pour alimenter le système d'information y afférent ;
- Contribuer à la diffusion des informations issues du traitement desdites données ;
- Faciliter l'interface avec le réseau régional susmentionné.

## 2. Conclusion

Il est définitivement clair et unanime que l'efficacité de la LCE en Afrique de l'Ouest dans un contexte de menaces multiples, dépend indéniablement d'une dynamique régionale basée sur le développement des actions concrètes de coopération transfrontalière visant l'amélioration de la justice pénale, la communication et la coordination des informations, le renforcement des capacités, et l'appui à l'application des lois sur les espèces sauvages.

## 3. Références bibliographiques

- Amahowé, I. O., Houessou, L. G., Ashanti, S., & Tehou, A. C. (2013). Transboundary protected areas management: experiences from W-Arly-Pendjari Parks in West Africa. *Parks*, 19(2), 95-105.
- Burgess, G., Olmedo, A., Veríssimo, D., & Waterman, C. (2020). Changing consumer behavior for pangolin products. In *Pangolins* (pp. 349-366). Academic Press.

- CPI. Le Bureau du Procureur. 2016. Document de politique générale relatif à la sélection et la hiérarchisation des affaires. 20p.
- KROTOV-SAND, N. et SOPHA, F. 2016. La criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest : pratiques et enjeux, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles.12p.
- Manirabona, A. (2014). La criminalité environnementale transnationale : aux grands maux, les grands remèdes ?. *Criminologie*, 47(2), 153–178. doi:10.7202/1026732ar
- Nellemann, C., Henriksen, R., Raxter, P., Ash, N., Mrema, E. (dir.), 2014, La crise de la criminalité environnementale - le commerce et l'exploitation illégale de la faune et des ressources forestières menacent le développement durable. Évaluation du PNUE pour une intervention rapide. Programme des Nations Unies pour l'environnement et GRID-Arendal, Nairobi et Arendal, [www.grida.no](http://www.grida.no) ISBN : 978-82-7701-133-2
- ONU.2019. Soixante-treizième session. Assemblée générale. Rapport du Secrétaire général : Lutte contre le trafic d'espèces sauvages A/73/947. 21p
- UNODC, World Wildlife Crime Report: Trafficking in protected species, 2016. 101p.
- UNODC, World Wildlife Crime Report 2020, United Nations Office on Drugs and Crime, 2020.136p.



*Braconnage d'animaux sauvages dans le Parc W Bénin (Source : Amahowe, 2006)*



*Cas de saisie d'Ivoire dans le cadre du Projet AALF-B de EAGLE- Bénin (Source : <https://eagle-benin.org/2019/02/>)*

Pour plus d'information :

<https://www.iucn.org/node/33517>

<http://www.uemoa.int/fr/gouvernance-regionale-des-aies-protgees-en-afrique-de-l-ouest-la-lutte-contre-la-criminalite>

<https://senenvironnement.com/le-papbio-c2-gouvernance-croisade-contre-la-criminalite-environnementale/>

<https://www.dakarpresse.com/monde/lutte-contre-la-criminalite-environnementale-le-papbio-c2-gouvernance-lance-lassaut/> •

# Baotree

## LE SYSTÈME D'EXPLOITATION GLOBAL QUI GÈRE LE RAPPORT ENTRE LA NATURE ET L'HOMME

Si vous souhaitez prendre contact avec l'équipe, contactez [Dimitri Syrris](#), fondateur et PDG de Baotree

Le monde de la conservation et des communautés rurales est sous pression, la crise récente du secteur des safaris ne faisant qu'allonger la liste des nombreux défis existants. Le déploiement d'outils de conservation, la collecte de données et l'accès aux financements sont aussi des domaines très fragmentés. De même, la pandémie de Covid-19 a augmenté le nombre de communautés impactées par la faune sauvage et par d'autres pressions dans leurs environnements proches. Tous ces aspects ont mis en exergue les lacunes des modèles actuels de conservation et des rapports communautaires où les intérêts des parties prenantes divergent, et où les solutions actuellement en place manquent de durabilité.

Les défis sont nombreux : hausse des conflits homme-faune, destruction d'habitats, commerce illégal de faune sauvage ou encore déforestation. La résolution de ces problèmes ouvre la voie à des opportunités ayant un impact considérable, notamment la promotion du bien-être de la communauté, l'éducation, l'accès à des financements et la mobilisation des communautés existantes pour en faire de véritables régisseurs de leurs terres.

Baotree est une organisation consacrée aux nouvelles technologies, dont la solution entrera en phase d'essai au sein du comté Laikipia, au Kenya, de novembre à décembre 2020. Trois conservancies, deux ONG et six communautés rurales collaborent avec Baotree sur cette phase test. Fondée en 2019, Baotree a pour objectif d'offrir une nouvelle

perspective à la question de savoir comment habiliter et équiper les acteurs de la conservation communautaire en Afrique.

### L'objectif de Baotree

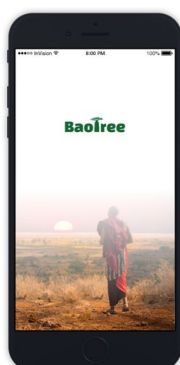
Baotree est une société à vocation environnementale et sociale. Elle se concentre sur le développement de communautés rurales qui vivent avec la faune sauvage au Kenya, et a pour ambition d'étendre son activité au reste de l'Afrique et du monde. Baotree vise d'abord la conservation communautaire mais son système peut s'adapter à l'échelle de tous les projets de développement communautaires, et ce dans tous les écosystèmes.

### Pourquoi Baotree?

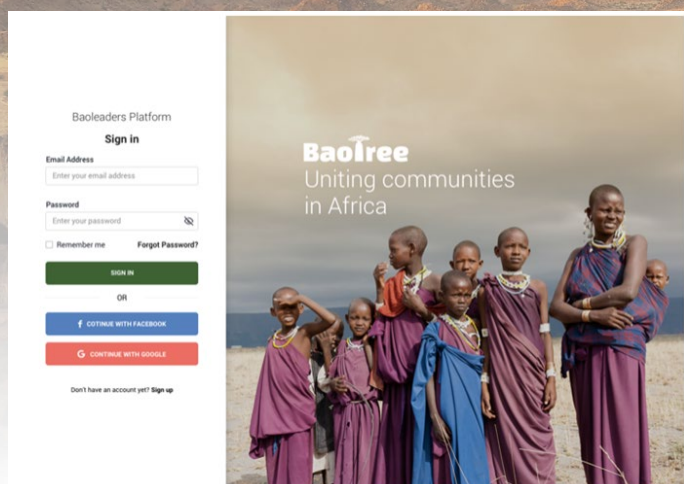
La technologie développée par Baotree réduit les coûts, augmente l'efficacité opérationnelle et permet d'accéder à de nouvelles sources de financement, le tout avec transparence et responsabilité.

Afin de pouvoir collaborer et de s'associer aux plus grandes organisations communautaires ou de conservation et institutions, Baotree propose ce qui suit :

- Le changement de comportement et d'attitude de la communauté envers la faune sauvage ;
- Un impact environnemental et social nuancé grâce à la prise de décision fondée sur des données ;
- La mobilisation et la responsabilisation communautaire pour des actions en faveur de l'environnement ;
- Un outil de collaboration permettant aux organisations de partager leurs idées, les meilleures pratiques ainsi que les techniques d'atténuation ;
- La solution promeut un nouveau modèle de financement, permettant par la même occasion le respect des Objectifs de développement durable de l'ONU.







travailleurs communautaires, comme agents de liaison entre la zone de conservation et la communauté. Ces officiers, ou 'Baoriders', valident les tâches signalées par les membres de la communauté par le biais de leur propre plateforme mobile pour Baorider.



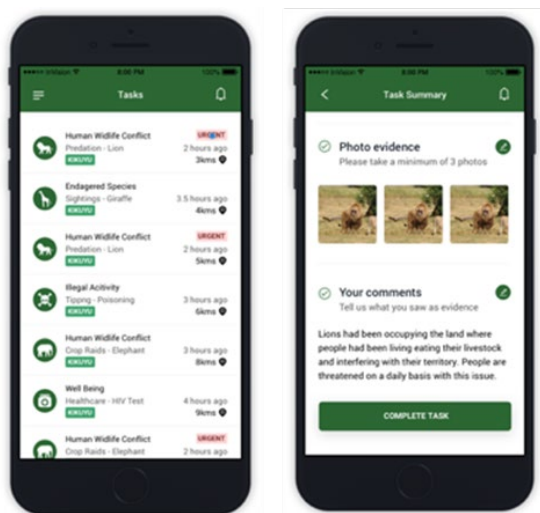
## Ce qu'ils font

La technologie Baotree permet de gérer les relations entre organisations de conservation et communautés rurales de façon dynamique. Elle permet aux communautés d'obtenir des biens ou services importants (matériel agricole, systèmes d'irrigation, énergie solaire etc.) par l'exécution de micro-tâches (planter des arbres, retirer les espèces envahissantes, gérer les conflits homme-faune, creuser des fossés antiérosifs etc.). Par ce biais-là, les communautés concernées confèrent une valeur à la faune sauvage et aux terres autour, prenant ainsi la responsabilité des efforts de conservation.

Les membres des communautés sont également des volontaires enregistrés sur le système, puisqu'ils ont été inscrits par les clients. Ils peuvent signaler des tâches aux Baoriders en utilisant leur téléphone numérique grâce à la fonctionnalité USSD ou SMS.

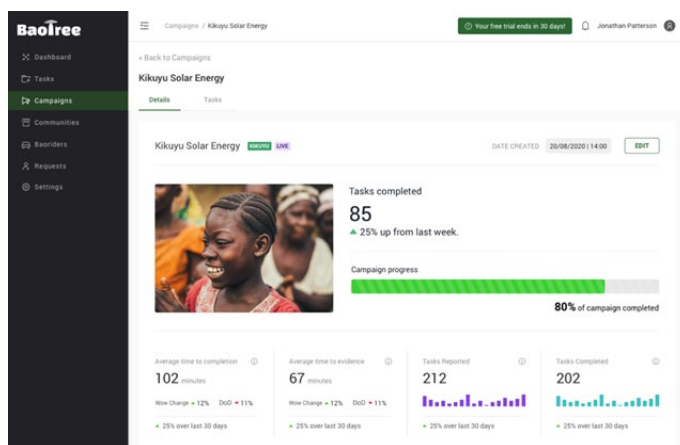
Les clients Baotree développent des 'Projets' dans le système. Il s'agit de micro-tâches avec un éco-crédit assigné, et qui dépendent du contexte écologique local. Un Projet décrit l'expression du besoin de la communauté, les bénéficiaires du projet et le coût de mise en œuvre des objectifs de la communauté.

L'éco-crédit est la valeur assignée à une micro-tâche en utilisant une matrice de données variables tels que l'urgence, l'impact communautaire, la saison, le type de conflit (liste non-exhaustive). Au fil du temps, l'intelligence artificielle de Baotree apprendra à assigner dynamiquement la valeur des éco-crédits sur la base de l'importance changeante des variables.



## Comment font-ils?

Les 'clients' de Baotree qui utilisent la plateforme sont les ONG, les organisations de développement communautaire et de conservation. Toute organisation coexistant ou travaillant avec les communautés rurales dans des zones de conservations de haute priorité est un client potentiel. Les clients enregistrent leurs employés, qu'ils soient rangers ou



## La plateforme de financement à but non-lucrative

La technologie permet de vérifier l'état des micro-tâches effectuées et des données collectées, ce qui donne de la transparence en temps réel aux donateurs du projet. Ces derniers contribuent à des projets spécifiques via la plateforme de financement à but non-lucrative de Baotree, qui finance les biens et services que les communautés ont obtenus en effectuant des micro-tâches. Une fois les tâches réalisées et une cible d'éco-crédit atteinte, le client de Baotree recevra les financements nécessaires pour lancer la gratification pour de la communauté.

Le système Baotree partage les données à impact environnemental et social obtenues en temps réel, ce qui s'inscrit dans une théorie globale d'analyse des changements destinée aux clients pour leurs efforts de financement. L'équipe Baotree a répondu à l'appel collectif pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations unies d'ici 2030.

Selon Baotree, tout est possible si nous faisons attention aux signaux envoyés par la nature et en y répondant de manière équilibrée et collective.

## Test de la version Beta de la solution

L'équipe Baotree lancera la phase test de leur solution dans le comté kényan de Laikipia, et ce de novembre à décembre 2020. Quatre conservancies, deux ONG et six communautés se sont joint à Baotree pour tester, apprendre et optimiser le système, avant de lancer les ventes sur le marché kényan lors du premier trimestre de 2021.

Les partenaires sont :

- [Loisaba Conservancy](#)
- [OI Pejeta Conservancy](#)
- [Borana Conservancy](#)
- [Lion Landscapes](#)
- [Communities Health Africa Trust \(CHAT\)](#)

Pour suivre cette aventure, vous pouvez visiter le [site web](#) de Baotree ou les suivre sur leurs réseaux sociaux, [Facebook](#) et [Instagram](#).

Si vous souhaitez prendre contact avec l'équipe, contactez [Dimitri Syrris](#), fondateur et PDG de Baotree. • [Par Baotree](#)



# Jobs & co.

## PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

### Intégrer les cultivateurs de Vanille dans la conservation de la biodiversité des forêts tropicales

L'ONF a associé les cultivateurs de Vanille en sous-bois (+ de 200 à St Philippe) à la restauration écologique de certaines parcelles forestières très envahies situées en Réserve Biologique, en leur attribuant des concessions. Les concessionnaires ont réalisé un important travail de lutte contre les plantes invasives (en particulier contre Schinus et Psidium), tout en conservant les arbres indigènes pour servir de tuteurs à la Vanille. Les autres espèces indigènes sont aussi conservées et la disparition des espèces invasives a favorisé leur retour dans le sous-bois (fougères en particulier). Dans ces parcelles concédées, les espèces indigènes dominent à nouveau le couvert forestier, tout en permettant une production de Vanille en sous-bois. Ce dernier fait l'objet d'un entretien par le concessionnaire, qui est régi par un cahier des charges et contrôlé par les agents de l'ONF. Ce dispositif permet le contrôle des invasives telles que Clidemia hirta et limite leur invasion dans les reliques avoisinantes bien conservées.



Vanille en réserve biologique  
© Triolo

Article complet [ici](#).  
Plus d'info sur Panorama, [ici](#).

#### **Chef de projet, viande de brousse @ WCS**

Où ? République du Congo

Poste à prévoir pour décembre 2020

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

#### **Directeur pays @ WCS**

Où ? Maputo, Mozambique

Date limite de candidatures : 15 novembre 2020

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

#### **Directeur d'affaires, Afrique de l'Est @ WCS**

Où ? Kigali, Rwanda

Date limite de candidatures : 15 novembre 2020

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

## CONTACTS - PAPACO

[geoffroy.mauvais@iucn.org](mailto:geoffroy.mauvais@iucn.org)  
[beatrice.chataigner@iucn.org](mailto:beatrice.chataigner@iucn.org)  
[marion.langrand@papaco.org](mailto:marion.langrand@papaco.org)  
[youssouph.diedhiou@iucn.org](mailto:youssouph.diedhiou@iucn.org)  
[madeleine.coetzer@iucn.org](mailto:madeleine.coetzer@iucn.org)

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO  
 // Chargée de programme PAPACO - Liste Verte  
 // Chargée de programme PAPACO - MOOC  
 // Chargé de programme PAPACO - Liste Verte et Patrimoine Mondial  
 // Chargée de programme PAPACO - Communication